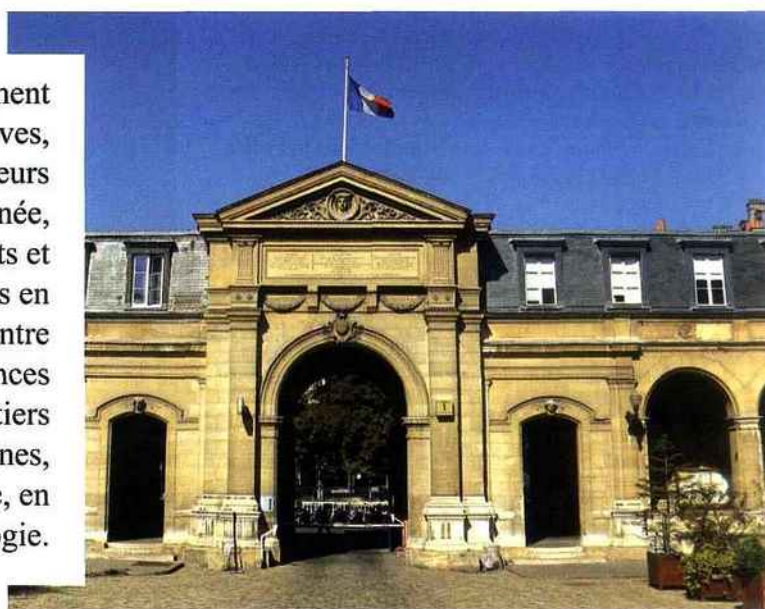


À 220 ans, le Cnam veut rester le meilleur "ascenseur de vie professionnelle"

Avec près de 150 centres d'enseignement en France, et près de 100 000 élèves, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi formés chaque année, le Conservatoire national des arts et métiers, qui a fêté ses 220 ans en octobre, propose une articulation entre savoirs académiques et compétences professionnelles. Il forme à 450 métiers couvrant une soixantaine de domaines, qui vont de la chimie à la biologie, en passant par le droit et la psychologie.



L'entrée du Conservatoire national des arts et métiers, rue Saint-Martin à Paris

Fondé en 1794 par l'abbé Grégoire, l'une des figures emblématiques de la Révolution française, pour "perfectionner l'industrie nationale", le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) "s'est imposé au fil de son existence comme un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche dédié à la formation continue des adultes. Aujourd'hui, notre établissement occupe une place unique dans le paysage éducatif français", se réjouit Olivier Faron, administrateur général de la "Maison" depuis juillet 2013.

Les intervenants professionnels

Une des particularités de l'établissement est non seulement de "proposer des formations élaborées pour répondre aux besoins des professionnels tout en respectant un haut niveau académique", mais aussi de faire "cohabiter intervenants professionnels et enseignants reconnus dans leurs disciplines".



L'abbé Grégoire, fondateur du Cnam

Ancien auditeur en gestion et finance, Pascal Personne, directeur de l'aéroport de Bordeaux, témoigne : "Le Cnam, c'est, d'une part, la chance d'avoir une palette très large de formations. Un des autres avantages de l'établissement, c'est le grand professionnalisme des professeurs. Presque tous mes professeurs étaient des professionnels et connaissaient parfaitement bien leur domaine. J'ai le souvenir d'une formation très pratique et très concrète, avec des professeurs précis et pédagogues, ce qui, pour des matières arides comme la comptabilité d'entreprise, était vraiment une grande chance."

Développement des compétences individuelles

L'objectif assigné au Cnam par l'abbé Grégoire était d'"éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître". "Ce rêve d'il y a 220 ans est permanent au Cnam. Il est

clair que la promotion sociale demeure l'objectif social de notre établissement", précise l'administrateur général. C'est, notamment, l'ambition que porte la création du "Réseau Vincent Merle" (lire ci-contre). En accueillant des personnes souhaitant acquérir de nouvelles compétences, prendre de nouvelles responsabilités ou faire évoluer leur carrière, le Cnam "favorise le développement de la compétence individuelle".

La volonté de progresser

Peu importe que la formation débouche sur un diplôme ou pas, l'essentiel étant d'avoir la volonté de progresser. C'est le cas de Jean-Claude Noël, aujourd'hui consultant à New York, professeur à l'Insead, ex-CEO de Christie's International. Il n'avait pas validé son diplôme d'économiste du Cnam car, explique-t-il, "ma carrière évoluant bien, je suis allé à l'étranger et je n'ai pas pu compléter les travaux dirigés où il faut être présent. Mais je n'étais pas tant à la recherche d'un diplôme que d'une formation. Le Cnam permet aux gens qui n'ont

“

Éclairer l'ignorance qui ne connaît pas et la pauvreté qui n'a pas le moyen de connaître

Abbé Grégoire

”

pas la possibilité, ou l'envie, de passer par les accès classiques, de rentrer très vite dans une phase active en disposant des éléments complémentaires pour pouvoir évoluer dans leurs métiers futurs. Le Cnam, c'est donc une opportunité et pour moi, ça a été ce qui me manquait. Cela correspondait exactement à ce que je cherchais à ce moment-là et sans le Cnam je pense que je n'aurais pas fait

ce que j'ai fait par la suite", témoigne-t-il. De quoi faire la fierté d'Olivier Faron, qui affirme que "si le Cnam est très clairement le plus important établissement public de formation tout au long de la vie, il est et



Dans un amphithéâtre du Cnam

175 688
inscriptions
(+ 2,4 % en 2013)

68 282
auditeurs
(- 0,2 % en 2013)

dont **6 219** alternants, **12 383** stagiaires de la formation continue, **18 916** auditeurs à distance (au moins une UE)

restera le meilleur ascenseur de la vie professionnelle et l'outil idéal de sécurisation des parcours professionnels".

■ Knock Billy

1. Chief executive officer, directeur général.

Le "Réseau Vincent Merle", outil de promotion sociale du Cnam

Créé le 3 juillet 2014, en hommage à ses actions en faveur de l'insertion et de la promotion sociale par la formation, le "Réseau Vincent Merle"¹ a pour mission "de coordonner et d'impulser toutes les opérations d'ouverture sociale au sein de tous les établissements du Cnam", précise Thibaut Duchêne, chargé de mission auprès d'Olivier Faron. Concrètement, l'établissement d'enseignement supérieur plus que bicentenaire souhaite "promouvoir des personnes pour qui il n'y a ni structures, ni formats de prise en charge adéquates menant à la « diplomation » ou à la certification". Trois types de publics sont pris en charge dans le cadre de ce réseau.

Formation supérieure par l'apprentissage

Accueillis dans le cadre de l'école Vaucanson, créée en 2010 par Vincent Merle, hébergée par le CFA du Cnam et soutenue par de grands groupes (Air liquide, BNP, EDF, GDF, Lafarge, Schneider, Vinci, etc.), les jeunes titulaires d'un bac professionnel industriel ou d'un bac tertiaire bénéficient d'"une formation supé-

rieure organisée par apprentissage exigeante répondant à des enjeux sociaux". Basée sur une pédagogie par projet, "qui convient le mieux à des jeunes qui souvent ont eu des difficultés avec le système scolaire", soutient Olivier Faron. La formation dure trois années et mène à la licence, voire au master. "C'est une façon de montrer que les titulaires de diplômes professionnels, souvent déconsidérés

parce que manuels, lorsqu'ils bénéficient de formations adaptées et suffisamment encadrées peuvent aussi bien réussir que les autres", se réjouit l'administrateur général du Cnam.

Le projet orientation-solidarité

Le deuxième type de public est constitué de personnes en difficulté d'orientation : des



Lors du Forum des inscriptions, en septembre

décrochés de l'Éducation nationale ou de l'enseignement supérieur. "Pour ces derniers, nous avons mis en place le projet orientation-solidarité (POS) qui permet aux étudiants bacheliers en questionnement sur leur devenir, ainsi qu'aux étudiants engagés dans un cursus post-bac en quête de réorientation, de clarifier leur voie, de mûrir un projet de formation professionnelle tout en évoluant dans un environnement pédagogique universitaire", précise Thibaut Duchêne.

Concrètement, la première partie de cette formation à l'accompagnement d'orientation type bilan de compétences permet aux jeunes de "développer la confiance en soi". Leur sont également proposés des cours consacrés à l'acquisition des savoirs de base en mathématiques, français et informatique, ainsi

qu'à l'acquisition des compétences de base nécessaires à la compréhension et à l'adaptation au monde du travail. La seconde partie de leur formation est consacrée à une immersion au sein d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public, dans le cadre du service civique. "Cela aboutit à 100 % de réorientation à la sortie. Nous sommes à la seconde promotion. L'objectif du Réseau Vincent Merle est d'assurer un plus large déploiement de ce projet", souligne Thibaut Duchêne.

Formation des publics en milieu carcéral

Le Réseau accompagne aussi la formation des publics en milieu carcéral. "Ces formations sont proposées au cas par cas, en partenariat avec

l'école de formation en comptabilité, l'Intec, ou en formation ouverte et à distance", précise le chargé de mission auprès d'Olivier Faron. Depuis 2007, dix-sept détenus se sont inscrits dans cette démarche. Dix d'entre eux ont obtenu un diplôme. "Notre ambition est de proposer ces formations à l'ensemble des centres de détention et de multiplier par cinq le nombre des demandes. L'objectif du Cnam est de permettre à ces publics empêchés d'avoir les meilleures chances de réinsertion professionnelle", conclut-il.

■ K. B.

1. Décédé le 23 avril 2013, Vincent Merle a été professeur au Cnam, titulaire de la chaire Travail, emploi et acquisitions professionnelles. Il est l'initiateur de la VAE et de l'École Vaucanson.

Questions à Olivier Faron, administrateur général du Cnam

"Affirmer davantage notre expertise"

Comment le Cnam se prépare-t-il à adapter son offre à la réforme ?

Nous avons un horizon : le 1^{er} janvier 2015, nous proposerons une offre adaptée au compte personnel de formation. Nous disposons des outils de communication pour non seulement faire connaître le Cnam à nos concitoyens, mais aussi les informer de l'existence du CPF, des moyens pour en bénéficier, et surtout de l'intérêt et des avantages à réaliser leur projet de formation au Cnam. La réforme en cours est, pour le Cnam, une réforme essentielle. Elle est une opportunité d'affirmer davantage son positionnement de promoteur social.

La réforme met l'accent sur l'individualisation et invite les organismes de formation à la modularisation. Vous le faisiez déjà...

Certes. Notre offre était modulaire et flexible. Mais, elle n'était pas calibrée sur les blocs de 150 heures. Notre objectif est d'être dans les rails que propose la loi avec des modules qui répondent au format CPF. Autre élément important pour nous : le développement de la VAE. Alors qu'il a baissé de 10 % dans l'ensemble du pays, le nombre de dossiers évalués par les commissions a augmenté en moyenne de 25 % par an depuis 2010. Nous

sommes convaincus que la VAE est un outil fondamental de formation tout au long de la vie et de reconnaissance des compétences de nos concitoyens.

Pourquoi l'expertise Cnam reste-t-elle peu visible ?

Bien que notre expertise soit reconnue, nous avons cependant un souci de lisibilité. Nous devons entretenir et développer notre important réseau d'auditeurs et de partenaires. Nous avons besoin de communiquer davantage sur les opportunités qu'offre notre établissement pour l'acquisition des savoirs, le développement des compétences, l'employabilité, la promotion sociale, etc. Le souci de visibilité et de clarté de nos missions est très important dans un contexte de changement profond en matière de formation tout au long de la vie. À l'international, nous pouvons nous permettre de faire un "cocorico" national. Comment ne pas être fier quand une université technologique coréenne nous associe aux programmes de formation professionnelle technologique de ses partenaires tels que Samsung. N'est-ce pas aussi une fierté que d'être sollicité par des entreprises libanaises, pour accompagner la formation de leurs personnels dans le



cadre d'exploitations pétrolières, ou par le gouvernement malgache, pour accompagner le développement du pays, ou encore par des constructeurs automobiles internationaux en Chine ?

Et vos relations avec les entreprises sur le plan national ?

Nous avons vocation à travailler en direct avec les entreprises et à apporter plus de visibilité à notre expertise auprès d'elles. Elles sont demandeuses de notre savoir-faire. Ainsi, par exemple, la SNCF vient de nous confier la formation de 10 000 de ses cadres aux problématiques de la qualité et de la sécurité au travail. Ce n'est pas rien ! Notre travail de visibilité passe notamment par une innovation pédagogique. Je souhaite que la maison où a longtemps travaillé Vincent Merle reste pionnière sur ce plan. Nous nous dotons de moyens pour cela.

■ Propos recueillis par K. B.